



Le 28 mars 2025

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligée de bien vouloir assister ou vous faire représenter à la réunion du Conseil Communautaire du :

**Jeudi 10 avril 2025 à 20h45
Au siège de la CCPL**

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 28.03.2025
- Information sur les décisions de la Présidente prises en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT
- Délibérations :
 1. Compte de gestion 2024 – Budget principal de la Communauté de Communes du Pays de Limours
 2. Compte administratif 2024 – Budget principal de la Communauté de Communes du Pays de Limours
 3. Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Parc d'activités intercommunal de Limours »
 4. Compte administratif 2024 - Budget annexe « Parc intercommunal d'activités de Limours »
 5. Compte de gestion 2024 – Budget annexe « Parc d'activités intercommunal de Briis-sous-Forges »
 6. Compte administratif 2024 - Budget annexe « Parc intercommunal d'activités de Briis-sous-Forges »
 7. Compte de gestion 2024 – Budget annexe « ZA Plateau des Molières »
 8. Compte administratif 2024 - Budget annexe « ZA PLATEAU MOLIÈRES »
 9. Compte de gestion 2024 – Budget annexe « GEMAPI »
 10. Compte administratif 2024 - Budget annexe « GEMAPI »
 11. Vote du produit de la taxe GEMAPI pour 2025
 12. Vote du taux de la TEOM 2025
 13. Vote du taux des impôts directs pour 2025
 14. Modifications des AP/CP
 15. Budget Primitif 2025 de la CCPL avec reprise et affectation du résultat
 16. Budget Primitif 2025 ZA Parc Intercommunal de Limours avec reprise et affectation du résultat
 17. Budget Primitif 2025 - Budget annexe ZA Plateau des Molières avec reprise des résultats de clôture 2024

18. Budget Primitif 2025 : Budget annexe Parc intercommunal d'activités de Briis-sous-Forges avec reprise des résultats de clôture 2024
19. Budget Primitif 2025 : Budget annexe GEMAPI avec reprise du résultat de clôture 2024
20. Autorisation à la Présidente de signer la convention de partenariat avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat de l'Essonne (CMAE) relative au développement économique du territoire de la communauté de communes du pays de Limours
21. Autorisation à la Présidente de signer un avenant à la convention de partenariat avec la CCI de l'Essonne et le partenaire associé L'Autre Club relative au développement économique du territoire de la communauté de communes du pays de Limours

- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente de la CCPL



Dany BOYER